



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École Harwood Réunion tenue le 29 janvier 2025

No de la résolution

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS - ÉCOLE HARWOOD

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 29 janvier, à 19h00

ÉTAIENT PRÉSENTS

NOM	Titre	29 janvier 2025	
		PRÉSENT	ABSENT
Maxime Besner	Parent	x	
Emilie Trudeau	Parent	x	
Valérie Lavigne	Parent	x	
Anny Chrétien	Parent	x	
Rajae Smaili Alooui	Parent		x
Emmanuelle Dumoulin	Parent-substitut	x	
Francis Hamel	Parent-substitut		x
Sophie Sabrina Rémillard	Enseignante	x	
Sandra Massicotte	Enseignante	x	
Stéphanie Daoust	Enseignante	x	
Lise Guay	Technicienne en éducation spécialisée	x	
Geneviève Bergeron	Éducatrice en service de garde	x	

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Éric Viens, directeur d'école
Julie Quenneville, directrice adjointe
Jean-Marie Pelletier, membre de la communauté

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19h00

Avec l'accord des membres du CÉ, la réunion est tenue virtuellement.

CÉ #25-01-29-01	2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Il est proposé par et résolu par Mme Massicotte et proposé par Mme Chrétien: QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté: ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
CÉ #25-01-29-02	3. SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2024 Il est proposé par Mme Lavigne et résolu par Mme Trudeau: QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 23 octobre 2024 soit adopté tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
	4. PAROLE À L'ASSISTANCE Aucune assistance
	5. AFFAIRES NOUVELLES ET COURANTES
	5.1. IMPACT DU PLAN DE REDRESSEMENT DU CSSTL ET DES « MESURES D'OPTIMISATION » DEMANDÉS PAR LE MEQ Le CSS est actuellement en plan de redressement. Il a été demandé de travailler sur un plan triennal pour combler le manque à gagner de 4 millions. Les éléments touchés sont l'organisation scolaire, la structure administrative, le transport scolaire (pourrait avoir un impact sur les heures de classe – dans ce cas, la grille-horaire devra être approuvée par le CÉ) et les dépenses engendrées par l'école des Échos (au niveau des salaires). Il a aussi été demandé à notre CSS de mettre en place des mesures pour récupérer 1.9 million de dollars. Ces actions ne doivent toutefois pas couper les salaires des gens en place qui sont en services directs aux élèves. Les éléments touchés seront les postes affichés non-comblés, la formation continue du personnel enseignant (il faut évaluer si nous avons les moyens de financer les libérations qui sont prévues actuellement), les travaux d'embellissement non-urgents (affectera certains travaux prévus à notre école) et les mesures dédiées. Chaque école devra donc cibler les mesures qui seront ciblées pour la coupure de 7%. « Sorties culturelles » et « aide alimentaire » seront les mesures ciblées à notre école. M. Besner demande s'il pourrait être nécessaire de faire une levée de fonds pour assurer l'aide alimentaire nécessaire à nos élèves. M. Viens nomme que nous avons déjà acheté des coupons supplémentaires et que nous avons aussi reçu une proposition du Club Optimiste. M. Pelletier renchérit que l'école peut faire en tout temps une demande d'aide au Club Optimiste si le besoin se présente.
	5.2. POINT SUR LES TRAVAUX D'ÉTÉ L'argent nécessaire pour les travaux est en banque. Toutefois, en lien avec le point précédent, il n'est pas permis actuellement de faire l'appel d'offres pour engager les architectes et autres professionnels pour mettre ces travaux en marche. Il ne sera donc pas possible d'effectuer ces travaux à l'été 2025 comme prévu. Puisque les travaux sont repoussés, les roulottes seront retirées dès cet été. Il faudra planifier l'aménagement de cet espace ainsi que le déplacement de la clôture.

CÉ #25-01-29-03	5.3. RÉGIE DU SERVICE DE GARDE 2024-2025 Le document a été envoyé au préalable aux membres du CÉ. Les changements sont surlignés et expliqués lors de la rencontre. Au point 5, la phrase « Veuillez ajuster votre montre à l'heure du service de garde. » sera modifiée pour faire référence à une source « officielle ». Au point 13, il est suggéré d'ajouter « voir annexe 1 » et de placer en annexe l'aide-mémoire fourni par la santé publique à l'automne 2025. Les membres du CÉ sont en accord avec les changements proposés. Approuvé à l'unanimité
CÉ #25-01-29-04	5.4. PROGRAMME D'ACTIVITÉS DU SDG HARWOOD 2024-2027 En lien avec le PÉ 2023-2027, le Ministère a demandé aux écoles de mettre en place un programme d'activités au service de garde. Le document a été envoyé au préalable aux membres du CÉ. Le document de travail avait été envoyé au CSS. Approuvé à l'unanimité
	6. INFORMATIONS ET ÉCHANGES
	6.1. PAROLE À LA PRÉSIDENTE M. Besner nous encourage à continuer notre bon travail.
	6.2. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS Novembre : Mme Trudeau a assisté à la rencontre. Des inspecteurs ont visité la cour d'école pendant l'été. Le Comité de parents désirait savoir si nous avions vécu des « abus » au niveau des recommandations et si les coûts avaient été épongés. M. Viens explique que notre rapport était raisonnable, ce qui n'a pas été le cas dans toutes les écoles. Une firme a été mandatée pour évaluer le coût des travaux. La soumission est à venir. Mme Trudeau nomme que dans certains cas, la facture a été épongée par des levées de fonds réalisées dans les écoles. Un sous-comité de parents se penche aussi sur la sécurité dans les transports pour se rendre à l'école. Janvier : Mme Lavigne a assisté à la rencontre. Mme Beausoleil a présenté le plan de redressement et l'effort budgétaire. La semaine d'engagement parental a encore lieu cette année. Si nous désirons y participer, il faudra signifier notre intérêt et ajouter une résolution au CÉ. Mme Lavigne se chargera de la transmettre au comité de parents.
	6.3. PAROLE AU PERSONNEL ENSEIGNANT Précolaire : grands conteurs (jumelage en lecture avec les élèves de 5^e année), décroisement, ateliers d'écriture, thème du Gruffalo et des monstres, Tortue Berlué. 1^{er} cycle : pièce de théâtre présentée avant les Fêtes, ateliers d'écriture, visite d'un naturaliste qui est venu présenter les insectes, construction de matériel pour travailler le vocabulaire. 3^e cycle : Experimath, thème du corps humain, exposition de maquettes sur les catastrophes naturelles, projet cinéma en 6^e année. École : chorale, carnaval d'hiver, comédie musicale, inscriptions au préscolaire et sélection pour le PEIA.

	6.4. PAROLE AU PERSONNEL DE SOUTIEN ET SERVICE DE GARDE Février : Mont Avila Mars : équipe d'animation L'année 2024-2025 est une année d'adaptation au service de garde, en lien avec le roulement au niveau des employés. La pénurie d'employés est plus présente au service de garde que chez le personnel enseignant. Semaine de la persévérance scolaire : 10 au 14 février Ateliers de cyberintimidation réalisés dans les classes de 4^e année et éventuellement de 3^e cycle. Ateliers d'habiletés sociales Organisme le Versant offre des ateliers de gestion de l'anxiété. Conciergerie : Mme Lucie s'est jointe à l'équipe au retour des Fêtes comme concierge de jour. M. Guy est notre concierge de soir. Nous nous considérons très chanceux d'avoir deux concierges aussi efficaces. La semaine du personnel aura lieu en février.
	6.5. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE L'OPP Campagne de vêtements des Renards Dîner pizza de janvier
	6.6. PAROLE AU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ 17 au 19 mai 2025 : Opti-jeux Les résidents sont invités à se présenter à l'Opticentre et à amener leurs jeux de société ou à emprunter un jeu sur place. Éric Martin (responsable) ericvjmartin@hotmail.com pour plus de renseignements.
	7. VARIA Mme Dumoulin travaille en collaboration avec l'agente de développement du CSS pour développer des fiches sur les saines habitudes de nutrition. Elles sont transmises dans l'Info des SEJ et nous avons inclus l'information dans notre Info-équipe. Les fiches transmises aux parents pourraient être transmises dans l'Info-Parent. Mme Lavigne nomme la difficulté à se rendre à l'école le matin, particulièrement sur la 8^e avenue (voitures stationnées, autobus, piétons, etc.). Elle désire savoir si une demande a été faite à la municipalité pour que la rue devienne à sens unique. Depuis l'arrivée de M. Viens, la demande n'a pas été faite. M. Besner nomme que certaines actions avaient été prises dans le passé, mais que les résultats sont temporaires. Il suggère de communiquer avec le comité de circulation. Les solutions pourraient être amenées, par exemple une interdiction de stationner ou ajouter de l'affichage. M. Viens suggère d'inscrire ce point à l'ordre du jour en mars. Mme Chrétien demande si la campagne de levées de fonds de la Pizza Bros sera refaite cette année. M. Viens est en accord. Ce point sera ajouté à l'ordre du jour du prochain CÉ.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Massicotte, et résolu par Mme Chrétien:

QUE la séance soit levée à 20h57.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(signature)

La présidence

(signature)

Éric Viens

La direction